

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

**MERCREDI 8 MARS 2017 – 9h40**

---

## Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Frédérique DUPERRET
- Aline ROLLAND

Messieurs

- Martin BIDOU
- Bruno BOYER
- Paul-Marie CLARET
- Stéphane LIBS
- Yves MEJEAN
- Pascal ROBIN
- Michel Humbert

Etaient excusés :

- Céline DELFOUR : Pouvoir à Pascal Robin
- Sylvain CLOCHARD

Y assistait : Béatrice BOURSIER

Alexandra SAAD

### **1 - Validation du compte-rendu du dernier CA**

Le compte-rendu du CA du 19 janvier 2017 est validé à 10 voix présents et représentés et une abstention.

### **2 - Point Chronologie des médias**

Canal + souhaite une modification de la chronologie des medias en faveur d'une avancée de sa fenêtre de diffusion à 6 mois au lieu de 9. Les ayants droit, producteurs et réalisateurs y sont favorables pour éviter un désengagement de la chaîne cryptée, principal financeur des productions françaises.

Parallèlement, les éditeurs VOD demandent une avancée de l'EST (téléchargement définitif) à 3 mois au lieu de 4 actuels.

Certains organismes de producteurs y sont favorables, d'autres moins.

Le CA renouvelle son opposition à un raccourcissement des délais qui concurrencent particulièrement les salles A&E qui exploitent des films à la carrière plus longue.

En 2016, les téléchargements illégaux ont diminué de 15% mais certains estiment que le combat est perdu.

### **3 – Après-VPF**

Une étude sur le coût du numérique a été commandée par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Economie.

La direction des finances a reçu la FNCF à ce sujet.

Cette dernière a également entrepris des travaux.

Pascal Robin témoigne qu'étant mono-écran, les *400 Coups* a réalisé des économies sur le transport des copies et le temps de travail de l'opérateur en montage et démontage de copies. La charge de travail liée à la projection numérique est désormais répartie entre 3 agents qui ont aussi en charge l'accueil et le service.

Ces économies sont néanmoins contrebalancées par l'amortissement des investissements de la cabine non pris en compte. Certains ont par ailleurs peu ou pas provisionné les réparations à venir : le remplacement d'une carte-mère s'élève à 30 000 €.

Certains multiplexes ont pu passer de 6 postes d'opérateurs à 1 seul, dont la présence sur site n'est plus indispensable sur toute l'amplitude horaire d'ouverture.

Les équipementiers tendent à proposer des solutions de leasing désormais.

Il est à noter que Cinemeccanica et les autres prestataires proposent des formations sur le matériel qu'ils commercialisent et que l'AFOMAV forme toujours des apprentis.

L'ensemble des organisations de distributeurs est contre un prolongement des VPF, et ceci, quel que soit le type d'exploitation s'il pouvait être fléché. Accepter pour certains conduirait à ouvrir la porte.

La petite exploitation avait présenté un plan à la commission de suivi numérique : la mise en place d'un prélèvement payé par les distributeurs et géré par le CNC, qu'ils dénomment « IPN » une « TSB » (c'est à dire une TSA bis) de quelques centaines d'euros et mutualisée vers les petites salles.

Le CA suggère qu'une contribution proportionnelle de l'ensemble des distributeurs quel que soit le film et la salle programmée, puisse être fléchée vers les établissements plus modestes. Ce prélèvement et cette répartition pourraient être mis en place par l'augmentation d'une part de TSA distributeur dédiée qui serait reversée en augmentant le fond de soutien des plus petites tranches.

A ce sujet, il est souhaité que le SCARE réinterroge la FNCF sur une modification du retour du fond de soutien, demandé depuis 3 ans.

#### **4 – RV Médiateur cinéma cas Paris**

Les CIP, l'AFCAE et le SCARE ont saisi la Médiatrice du cinéma et la Présidence du CNC par un courrier s'alarmant du problème d'accès aux copies et des difficultés croissantes des indépendants parisiens, qui s'appuyait notamment sur les conclusions d'un focus Paris intégré à l'observatoire de la diffusion, réalisé par le service des études du CNC. L'étude menée par la mission cinéma et le CNC devrait être présentée courant avril.

La Médiatrice a reçu le 7 mars les trois organisations, Isabelle Gibbal-Hardy et Chiara Dacco pour les CIP, François Aymé et Renaud Laville pour l'AFCAE et Aline Rolland, Stéphane Libs et Béatrice Boursier pour le SCARE. Elle a semblé à l'écoute des problèmes des indépendants, qui obtiennent aujourd'hui rarement les copies de films porteurs Art & Essai, alors qu'ils sont parfois surexposés dans les certains quartiers dans les circuits. La sortie parisienne exclusivement « circuits » de Mustang, en juin 2015, a marqué le début de sorties de films Art & Essai porteur voire « moyennement porteur » sans aucune salle indépendante. La concurrence des circuits entre eux avec une surenchère sur certains titres contre-productive dans une volonté de se positionner sur tout le spectre des sorties, les pressions qu'ils font peser sur les distributeurs, ne sont pas tolérables pour la Médiatrice.

Les difficultés de Lincoln, qui a envoyé un communiqué annonçant un écran blanc pour protester contre le refus de la copie de *La Confession*, ont été évoquées. La Médiatrice regrette de ne pas avoir été saisie 15 jours avant, ce qui aurait permis une injonction dans les temps. Elle recommande de ne pas attendre le verdict définitif le vendredi soir pour l'avertir d'une situation conflictuelle.

Elle a manifesté la volonté de réglementer le marché parisien en collaboration avec le CNC, ou d'établir des recommandations en commençant par un rendez-vous avec les circuits pour s'entretenir de ce problème.

Un rendez-vous est fixé le 6 avril avec le CNC, s'il est confirmé, il faudra déplacer le CA du SCARE, au mercredi 5 matin, en même temps que le bureau de l'AFCAE.

Les CIP ont lancé une carte d'abonnement commune à ses adhérents, 5 places à 30 euros valable 3 mois, 7 places à 48 euros valable 6 mois, avec 3 euros de frais de gestion fixes, utilisable pour deux entrées simultanées maximum. 25 des 32 cinémas adhérents ont accepté d'en faire partie, simultanément avec leur propre carte d'abonnement ou pas.

Il est souhaité que cette carte permette à terme d'abandonner les cartes illimitées.

Il est relevé qu'à Paris une mécanique d'habitudes de programmation est subie par certains distributeurs et par certaines salles.

Par ailleurs, l'usage du plein-programme à Paris, contraint les indépendants à ne pas programmer certains films par manque de place, les renvoyant de ce fait aux circuits. Il paraît compliqué pour les indépendants de modifier cette habitude, car les circuits accordant le plein-pot vont l'exiger pour tous. C'est ainsi que le travail sur le jeune public est moins efficient à Paris, sans créneau MSD ou après-midi.

La difficulté parisienne est accentuée par le fait que la majorité des indépendants sont distributeurs.

Un autre exemple récent de sortie exclusive circuits est donné : *Grave*, interdit au moins de 16 ans.

## 5 – Candidatures de branches FNCF

Le SCARE peut présenter jusqu'à 3 candidats par branche à la Fédération des Cinémas.

- 4 candidatures sont parvenues pour la petite exploitation : Sonia Brun, le Cyrano de Montgeron, Rémi Hussenot, de Clermont l'Hérault (déjà membres de la commission), Antonia Naïm du Jacques Prévert à Gonesse et Fabrice Roux de l'Archipel à Paris.

- 4 candidatures ont été reçues pour la moyenne exploitation : Christine Beauchemin-Flot, le Select à Antony, Philippe Coquillaud, le Méliès à Pau, Frédérique Duperret, Cinéma Comoedia à Lyon, Luigi Magri, Jacques Tati à Tremblay en France.

- 3 candidatures ont été reçues pour la Grande Exploitation : Jean-François Merle, Multiciné, Anne Ouvrard, les Ecrans de Paris, Olivia Reggiani, Les Enfants du Paradis.

Après discussion, le CA décide de retenir les candidatures de : Sonia Brun, le Cyrano de Montgeron, Rémi Hussenot, de Clermont l'Hérault Antonia Naïm du Jacques Prévert à Gonesse (petite exploitation), Philippe Coquillaud, le Méliès à Pau, Frédérique Duperret, Cinéma Comoedia à Lyon, Luigi Magri, Jacques Tati à Tremblay en France (Moyenne exploitation), Jean-François Merle, Multiciné, Anne Ouvrard, les Ecrans de Paris, Olivia Reggiani, Les Enfants du Paradis

## 6 - Préparation Assemblée Générale / CANNES 2017

- Elections :

Parmi les 4 candidats sortants, 2 se représentent : Aline Rolland et Stéphane Libs et 2 ne se représentent pas : Céline Delfour et Aurélia Di Donato, cette dernière ayant quitté ses fonctions de directrice d'exploitation aux Ecrans de Paris. Bruno Boyer indique qu'il achèvera son mandat dont l'échéance est prévue en 2018.

- Organisation Assemblée Générale :

Après lecture du rapport moral et discussion avec la salle, Eric Marti de ComScore présentera son « tiré à part » trimestriel portant sur l'Art & Essai et qui sera publié chaque année à l'occasion de notre AG en Mai.

L'AFCAE ayant déplacé le débat organisé le mardi après-midi au mercredi après-midi afin de profiter de la grande capacité de Debussy, le déjeuner du SCARE pourra bénéficier d'une plage horaire plus importante.

La plage du Majestic a été recontactée pour y organiser le déjeuner. Le coût, négocié il y a deux ans, reste inchangé : 65 euros TTC (au lieu de 95).

Le SCARE recherche des partenaires. ComScore n'a pas encore confirmé son accord.

Il est décidé de demander une participation aux adhérents de 25 euros et aux distributeurs 60 euros (65 pour le 3<sup>e</sup> d'une même société), sauf les participants au groupe du Louxor : 25 euros.

Certains adhérents avaient formulé les années précédentes des questions sur l'engagement du SCARE dans les CDAC et recours en CNAC. Le syndicat pourra témoigner cette année avoir entrepris des actions auprès de ses adhérents sur le sujet. De même pour répondre à la question récurrente des finances déficitaires, des exemples de montants de cotisations, non transparent pour les adhérents, pourront être fournies afin de les sensibiliser et leur proposer éventuellement des contributions complémentaires et volontaires.

Le Bilan et compte de résultat 2016 sont presque finalisés. L'année se clôturera avec un déficit maîtrisé à hauteur de 7000 euros (au lieu de 29 000 en 2015). Ces résultats proviennent en grande partie d'une augmentation conséquente des cotisations grâce à une fréquentation 2016 favorable aux salles A&E, les effets de l'augmentation du nombre d'adhérents, une participation de partenaires au déjeuner annuel ainsi qu'une augmentation de la participation demandée aux adhérents (20 euros au lieu de 10) et aux distributeurs.

## 7 – Rendez-vous SDI

Le SCARE a rencontré les membres du bureau du SDI la veille : Etienne Ollagnier, Président, Emmanuelle Chevallier Films du Préau, Thibault Fougères Outplay, Michel David, Zeugma Films, et Christian Oddos délégué général.

Les difficultés des uns et des autres ont été exposées et particulièrement à Paris. Sans attendre les conclusions des travaux du groupe du Louxor il a été évoqué de commencer à établir une charte entre indépendants.

Des membres du CA ont des doutes sur le fonctionnement de telles pratiques qui semblent inapplicables.

Il est opposé qu'il serait inacceptable de laisser faire en baissant les bras, des abus de situations dominantes qui se multiplient chaque jour et d'accepter une telle dérégulation.

Une réponse possible peut se traduire par l'établissement systématique et par tous d'un contrat. Le SCARE pourrait rédiger un contrat-type à décliner.

Aline Rolland donne l'exemple d'une copie supplémentaire à Nancy de *Jackie*, non prévue, qui la contraindra à arrêter le film au bout de 2 semaines, comme le circuit, au lieu d'une exploitation sur 4 semaines.

Il est souligné le besoin de faire respecter une priorité aux salles Art & Essai en cas de films soutenus.

Le SDI est évidemment intéressé par une opération dans les salles, qui mettrait en lumière les films de la diversité.

## 8 – Cartes illimitées

Jean-Pierre Decrette, vice-président de la FNCF et au comité de direction de Pathé a souhaité rencontrer l'AFCAE et le SCARE au sujet de l'ordonnance concernant les cartes illimitées. Il indique que les études qu'il menait par ailleurs au sujet de la TVA l'ont amené à découvrir une double taxation sur les entrées réalisées avec les cartes illimitées et que le CNC avait trouvé une solution pour remédier au problème. Il concède par ailleurs pouvoir diminuer les frais de gestion. Il a indiqué que le texte de l'ordonnance ne changeait pas son mode de calcul qui restait appuyé sur la base film. Ce texte n'était pas celui comportant les précisions demandées par l'ARP, l'AFCAE le SCARE et les CIP. Il souhaite qu'une réunion ait lieu au CNC à ce sujet avec l'AFCAE et le SCARE. Les délais semblent trop tardifs, les ordonnances ayant été communiquées par le CNC au Ministère pour examen à l'Autorité de la Concurrence.

## 9 – Rendez-vous CNC

Un rendez-vous a été demandé au CNC pour présenter les actions du SCARE et connaître les possibilités d'accompagnement financier de certaines. Le rendez-vous est prévu le 8 mars après-midi.

## 10 – Groupes de travail

### 4 - Formation – Transmission

#### **Aline Rolland, Flore Tournois, Paul-Marie Claret**

- Le SCARE va profiter de l'organisation Atelier Sociaux pour inscrire le Syndicat en tant qu'organisme de formation. Cette formalité nécessite en effet d'avoir organisé une première formation.
- Suite à la réunion à l'Association des Maires de France et le projet de mettre en relation des municipalités qui pourraient être à la recherche de repreneurs pour des exploitations cinématographiques avec des jeunes exploitants, une information a été envoyée par le service de formation continue « directeur d'exploitation » de La femis et de la formation initiale à l'ensemble des ex-stagiaires et élèves. Une quinzaine de réponses a d'ores et déjà été reçue.
- Béatrice Boursier a rencontré Ariane Pannetier à la Femis pour échanger sur le programme et les intervenants de la formation continue.

### 5 - Relations distributeurs / Programmation / Accès aux copies

#### **Jacques Fretel, Christine Beauchemin-Flot, Céline Delfour, Bruno Boyer, Yves Méjean**

- Un atelier des sorties a été organisé à Carnac lors des rencontres de Bretagne avec Wild Bunch, (Grave), V.O. (Tunnel) et Jour2Fête (Noces).
- Marina Gomez de Pyramide va présenter au groupe du Louxor l'une de ses amies qui effectue une thèse sur la relation distributeur / exploitant à l'heure du numérique, qui est prête à aider le groupe à traiter les données recueillies sur la sortie de plusieurs exemples de films.

### 7 - Evénements / Services aux adhérents

#### **Pascal Robin, Stéphane Libs, Paul-Marie Claret, Frédérique Duperret, Pierre-Alexandre Moreau**

- Reprise atelier Réseaux Sociaux : Après avoir abordé le sujet du besoin de communication de mutualisation des salles lors de la réunion proposée par la Mairie de Paris à l'exploitation parisienne, il a été évoqué l'atelier organisé par le SCARE aux Arcs sur l'utilisation des réseaux sociaux. Les salles parisiennes ont manifesté leur intérêt de bénéficier de cet atelier. Le SCARE a donc organisé une session avec Céleste Durante de Silenzio au cinéma Saint-Germain des Prés le 10 mars, en collaboration avec les CIP, et l'ensemble des réseaux de salles franciliens.

- Opération SCARE dans les salles au début de l'été, qui mettrait en lumière des films qui n'ont pas rencontré le succès escompté au moment de leur sortie. Frédérique Duperret et Béatrice Boursier ont interrogé des salles sur l'idée d'une telle opération.

Du côté du GRAC, les retours recueillis par Frédérique sont divers : certaines trouvent l'idée intéressante mais les plus petites s'interrogent sur la période : beaucoup ferment en été. D'autres se disent prêtes à accueillir la manifestation. Il est proposé de réfléchir plus précisément à un événement qui permette d'ouvrir la salle aux spectateurs.

La séance du CA est levée à 14h20.